



**Organe subsidiaire de mise en œuvre
Quarante-cinquième session
Marrakech, 7-14 novembre 2016**

Point 12 c) de l'ordre du jour
**Mise au point et transfert de technologies
Programme stratégique de Poznań
sur le transfert de technologies**

Programme stratégique de Poznań sur le transfert de technologies

Projet de conclusions proposé par le Président

1. L'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) a accueilli avec satisfaction le rapport du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) sur les progrès accomplis dans l'exécution du Programme stratégique de Poznań sur le transfert de technologies¹, notamment les mesures prises par le FEM pour donner suite aux recommandations du Comité exécutif de la technologie (CET)².
2. Le SBI a noté avec satisfaction la nouvelle structure du rapport visé au paragraphe 1 ci-dessus. Il a encouragé le FEM à continuer de fournir, dans ses futurs rapports d'étape, de plus amples informations sur les problèmes rencontrés et les enseignements tirés dans le cadre de l'exécution du Programme stratégique de Poznań.
3. Le SBI a noté avec satisfaction que le Conseil du FEM avait approuvé 31 projets comportant des objectifs de transfert de technologies pour l'atténuation des effets des changements climatiques et 10 projets d'adaptation aux changements climatiques pendant la période couverte par le rapport du FEM. Le SBI a également accueilli avec satisfaction les progrès réalisés dans l'exécution des projets pilotes de transfert de technologies menés au titre du Programme stratégique.
4. Le SBI s'est félicité de la poursuite de la collaboration entre le Centre et Réseau des technologies climatiques (CRTC) et les centres régionaux de transfert de technologies et de financement soutenus par le FEM dans le cadre du programme stratégique de Poznań, notamment la collaboration en ce qui concerne les réponses aux demandes d'assistance technique des pays en développement. Le SBI a encouragé le FEM et le CRTC à continuer

¹ FCCC/CP/2016/6, annexe, partie III.5.

² Ces recommandations figurent dans le rapport final du CET sur l'évaluation du Programme stratégique de Poznań. Voir le document FCCC/SBI/2015/16, par. 97.



de renforcer leur collaboration. Il a également encouragé les Parties à renforcer la collaboration entre leurs centres de liaison pour le FEM et leurs entités désignées au plan national pour la mise au point et le transfert de technologies.

5. Le SBI a noté qu'il importait d'appliquer les résultats de l'évaluation des besoins technologiques et a encouragé les Parties à utiliser leur allocation au titre du Système transparent d'allocation des ressources pour piloter l'application des résultats de l'évaluation.

6. Le SBI attend avec intérêt le rapport actualisé sur l'évaluation du Programme stratégique de Poznań que soumettra le CET, conformément au paragraphe 79 du document FCCC/SBI/2015/22.
